



Rogers Communications Inc.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES
(non audité)**

Trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018

Rogers Communications Inc.**États consolidés résumés intermédiaires du résultat net**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audité)

		Trimestres clos les 31 mars	
	Note	2019	2018
Produits	4	3 587	3 633
Charges opérationnelles			
Coûts opérationnels	5	2 252	2 295
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		609	544
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles		–	(11)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	6	20	43
Charges financières	7	189	219
Autres produits	8	(13)	(23)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat		530	566
Charge d'impôt sur le résultat		139	141
Bénéfice net de la période		391	425
Bénéfice par action			
De base	9	0,76 \$	0,83 \$
Dilué	9	0,76 \$	0,80 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.**États consolidés résumés intermédiaires du résultat global**

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Bénéfice net de la période	391	425
Autres éléments du résultat global :		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net		
Placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »)		
Augmentation (diminution) de la juste valeur	312	(301)
(Charge) recouvrement d'impôt sur le résultat connexe	(44)	40
Placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la JVAÉRG	268	(261)
Éléments pouvant être par la suite reclassés dans le résultat net		
Instruments dérivés utilisés comme couvertures de flux de trésorerie		
(Perte latente) profit latent lié(e) à la juste valeur des instruments dérivés	(338)	121
Reclassement de la perte (du profit) sur les dérivés liés à la dette dans le bénéfice net	169	(263)
Reclassement (du profit) de la perte sur les dérivés liés aux dépenses dans le bénéfice net ou les immobilisations corporelles	(16)	4
Reclassement des intérêts courus dans le bénéfice net	(12)	(13)
Recouvrement d'impôt sur le résultat connexe	64	9
Instruments dérivés utilisés comme couvertures de flux de trésorerie	(133)	(142)
Quote-part des autres éléments du résultat global au titre des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt	(3)	1
Autres éléments du résultat global de la période	132	(402)
Résultat global de la période	523	23

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.
États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Au 31 mars 2019	Au 1 ^{er} janvier 2019 (voir note 2)	Au 31 décembre 2018
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		264	405	405
Débiteurs		2 088	2 259	2 259
Stocks		462	466	466
Partie courante des actifs sur contrat		1 081	1 052	1 052
Autres actifs courants		411	413	436
Partie courante des instruments dérivés	10	201	270	270
Total des actifs courants		4 507	4 865	4 888
Immobilisations corporelles		13 327	13 261	11 780
Immobilisations incorporelles		7 188	7 205	7 205
Placements	12	2 458	2 134	2 134
Instruments dérivés	10	1 119	1 339	1 339
Actifs sur contrat		515	535	535
Autres actifs à long terme		134	132	132
Goodwill		3 905	3 905	3 905
Total des actifs		33 153	33 376	31 918
Passifs et capitaux propres				
Passifs courants				
Emprunts à court terme	13	2 648	2 255	2 255
Créditeurs et charges à payer		2 693	2 997	3 052
Impôt sur le résultat à payer		193	177	177
Autres passifs courants		139	132	132
Passifs sur contrat		282	233	233
Partie courante de la dette à long terme	14	500	900	900
Partie courante des instruments dérivés	10	134	87	87
Partie courante des obligations locatives	11	187	190	–
Total des passifs courants		6 776	6 971	6 836
Provisions		36	35	35
Dette à long terme	14	13 224	13 390	13 390
Instruments dérivés	10	87	22	22
Obligations locatives	11	1 371	1 355	–
Autres passifs à long terme		529	546	546
Passifs d'impôt différé		2 863	2 901	2 910
Total des passifs		24 886	25 220	23 739
Capitaux propres	15	8 267	8 156	8 179
Total des passifs et des capitaux propres		33 153	33 376	31 918
Événements postérieurs à la date de clôture	13, 15, 20			
Passifs éventuels	18			

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.
États consolidés résumés intermédiaires des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions, non audité)

	Actions de catégorie A avec droit de vote		Actions de catégorie B sans droit de vote		Résultats non distribués	Réserve au titre des placements évalués à la JVAÉRG	Réserve de couverture	Réserve au titre des placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres
	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)					
Trimestre clos le 31 mars 2019									
Soldes au 31 décembre 2018	71	111 155	406	403 657	7 182	636	(125)	9	8 179
Ajustements liés à l'adoption de l'IFRS 16 (voir note 2)	-	-	-	-	(23)	-	-	-	(23)
Soldes au 1 ^{er} janvier 2019 (voir note 2)	71	111 155	406	403 657	7 159	636	(125)	9	8 156
Bénéfice net de la période	-	-	-	-	391	-	-	-	391
Autres éléments du résultat global									
Placements évalués à la JVAÉRG, après impôt	-	-	-	-	-	268	-	-	268
Instruments dérivés comptabilisés comme des couvertures, après impôt	-	-	-	-	-	-	(133)	-	(133)
Quote-part attribuable aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt	-	-	-	-	-	-	-	(3)	(3)
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	268	(133)	(3)	132
Résultat global de la période	-	-	-	-	391	268	(133)	(3)	523
Reclassement par suite de la sortie de placements évalués à la JVAÉRG dans les résultats non distribués	-	-	-	-	14	(14)	-	-	-
Transactions avec les actionnaires inscrites directement dans les capitaux propres									
Rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote	-	-	(2)	(2 164)	(153)	-	-	-	(155)
Dividendes déclarés	-	-	-	-	(257)	-	-	-	(257)
Actions ayant changé de catégorie	-	(1)	-	1	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	(1)	(2)	(2 163)	(410)	-	-	-	(412)
Soldes au 31 mars 2019	71	111 154	404	401 494	7 154	890	(258)	6	8 267

	Actions de catégorie A avec droit de vote		Actions de catégorie B sans droit de vote		Résultats non distribués	Réserve au titre des placements évalués à la JVAÉRG	Réserve de couverture	Réserve au titre des placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres
	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)					
Trimestre clos le 31 mars 2018									
Soldes au 1 ^{er} janvier 2018	72	112 407	405	402 403	6 070	1 013	(63)	(5)	7 492
Bénéfice net de l'exercice	-	-	-	-	425	-	-	-	425
Autres éléments du résultat global									
Placements évalués à la JVAÉRG, après impôt	-	-	-	-	-	(261)	-	-	(261)
Instruments dérivés comptabilisés comme des couvertures, après impôt	-	-	-	-	-	-	(142)	-	(142)
Quote-part attribuable aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(261)	(142)	1	(402)
Résultat global de la période	-	-	-	-	425	(261)	(142)	1	23
Transactions avec les actionnaires inscrites directement dans les capitaux propres									
Dividendes déclarés	-	-	-	-	(247)	-	-	-	(247)
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	-	-	-	2	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	-	-	2	(247)	-	-	-	(247)
Soldes au 31 mars 2018	72	112 407	405	402 405	6 248	752	(205)	(4)	7 268

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.
Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2019	2018
Activités opérationnelles			
Bénéfice net de la période		391	425
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		609	544
Amortissement des droits de diffusion		19	14
Charges financières	7	189	219
Charge d'impôt sur le résultat		139	141
Cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des charges		8	17
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles		-	(11)
Variation nette des soldes des actifs sur contrat		(9)	(69)
Autres		30	(26)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés		1 376	1 254
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	19	(13)	(21)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés		1 363	1 233
Impôt sur le résultat payé		(145)	(110)
Intérêts payés		(220)	(238)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles		998	885
Activités d'investissement			
Dépenses d'investissement	19	(617)	(605)
Entrées de droits de diffusion		(7)	(6)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux dépenses d'investissement et aux immobilisations incorporelles		(107)	(138)
Autres		(3)	10
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(734)	(739)
Activités de financement			
Produit tiré des (remboursements sur les) emprunts à court terme, montant net	13	430	(848)
(Remboursements sur les) émission de titres d'emprunt à long terme, montant net	14	(400)	938
Paiements versés au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme, montant net	10	(11)	(16)
Remboursements de principal des obligations locatives	11	(41)	-
Coûts de transaction engagés	14	-	(16)
Rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote		(136)	-
Dividendes payés		(247)	(247)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(405)	(189)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(141)	(43)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (avances bancaires) à l'ouverture de la période		405	(6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (avances bancaires) à la clôture de la période		264	(49)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

NOTE 1 : NATURE DE L'ENTREPRISE

Rogers Communications Inc. est une société canadienne diversifiée dans les communications et les médias. La quasi-totalité de nos activités et de nos ventes ont lieu au Canada. RCI est constituée en personne morale au Canada et son siège social est situé au 333 Bloor Street East, Toronto (Ontario) M4W 1G9. Les actions de RCI sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et la « Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. Rogers détient également des participations dans divers placements et entreprises.

Nous présentons nos résultats d'exploitation selon trois secteurs. Le tableau suivant présente chacun de ces secteurs ainsi que la nature de leurs activités :

Secteur	Activités principales
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision, de téléphonie et de domotique pour les entreprises et les consommateurs canadiens, et connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et aux centres de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseautage, d'hébergement et d'infonuagique pour les marchés des entreprises, des entités du secteur public et des fournisseurs de services de télécommunications de gros.
Media	Portefeuille diversifié de propriétés de médias qui comprend des activités de divertissement et de médias sportifs, de télédiffusion, de radiodiffusion, de chaînes spécialisées, de magasinage multiplateforme et de médias numériques.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, Sans-fil et Cable étaient exploités par notre filiale en propriété exclusive Rogers Communications Canada Inc. (« RCCI ») et certaines autres filiales en propriété exclusive. Le secteur Media était exploité par notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et ses filiales.

Nos résultats opérationnels sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont une incidence significative sur les résultats d'un trimestre à l'autre. Par conséquent, les résultats d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un trimestre ultérieur. Ces fluctuations sont décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (les « états financiers de 2018 »).

Déclaration de conformité

Nous avons établi nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2019 (les « états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2019 ») selon la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et conformément aux méthodes comptables et aux méthodes d'application employées pour nos états financiers de 2018, à l'exception des nouvelles méthodes comptables adoptées le 1^{er} janvier 2019, qui sont décrites à la note 2. Les présents états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2019 ont été approuvés par le conseil d'administration de RCI, le 17 avril 2019.

NOTE 2 : PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les notes incluses dans les présents états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2019 ne reflètent que les transactions et changements importants survenus au cours du trimestre écoulé depuis le 31 décembre 2018, date de clôture du dernier exercice, et elles ne contiennent pas toutes les informations qui doivent être présentées dans les états financiers annuels aux termes des Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou les « IFRS ») publiées par l'IASB. Les états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2019 doivent être lus en parallèle avec les états financiers de 2018.

Tous les montants en dollars sont exprimés en monnaie canadienne, sauf indication contraire.

Nouvelles normes comptables

IFRS 16. Contrats de location (l'« IFRS 16 »)

Au 1^{er} janvier 2019, nous avons adopté l'IFRS 16, qui annule et remplace les normes comptables antérieures visant les contrats de location, notamment l'IAS 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 ») et l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location* (l'« IFRIC 4 »).

L'IFRS 16 a instauré un modèle unique de comptabilisation pour les preneurs, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur. Un preneur doit comptabiliser, dans son état de la situation financière, un actif au titre du droit d'utilisation, qui représente son droit d'utiliser l'actif loué sous-jacent, et une obligation locative, qui représente son obligation de faire des paiements de location. Par suite de l'adoption de l'IFRS 16, nous avons comptabilisé une augmentation considérable des actifs et des passifs dans notre état consolidé de la situation financière, ainsi qu'une baisse des coûts opérationnels (rendant compte du retrait des charges au titre des contrats de location), une augmentation des amortissements (occasionnée par l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation), et une hausse des charges financières (imputable à l'accroissement de l'obligation locative). Pour les bailleurs, le traitement comptable reste pratiquement le même qu'aux termes de l'IAS 17.

Nous avons adopté l'IFRS 16 en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application à titre d'ajustement des résultats non distribués dans les capitaux propres le 1^{er} janvier 2019. Nous n'avons pas retraité les chiffres comparatifs de 2018. Lors de la transition, nous nous sommes prévalus de la mesure de simplification prévoyant qu'en tant que preneur, nous pouvions maintenir nos évaluations de contrats de location faites selon l'IAS 17 et l'IFRIC 4 pour les contrats existants. Par conséquent, la définition d'un contrat de location de l'IFRS 16 n'a été appliquée qu'aux contrats conclus ou modifiés après le 1^{er} janvier 2019.

Dans le cas des contrats de location qui avaient été classés en tant que contrats de location simple aux termes de l'IAS 17, les obligations locatives, au moment de la transition, ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal connexe au 1^{er} janvier 2019. De façon générale, les actifs au titre de droits d'utilisation, au moment de la transition, ont été évalués au montant des obligations locatives correspondantes, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer relativement au contrat de location en question. Dans le cas de certains contrats de location à l'égard desquels l'information se trouve facilement, nous avons choisi d'évaluer les actifs au titre de droits d'utilisation à leur valeur comptable comme si l'IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location selon le taux d'emprunt marginal connexe pour la durée résiduelle du contrat de location au 1^{er} janvier 2019.

Lorsque nous avons appliqué l'IFRS 16 à des contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple, nous nous sommes prévalus des mesures de simplification suivantes :

- appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation au 1^{er} janvier 2019;
- utiliser des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options d'achat, de prolongation ou de résiliation;
- nous appuyer sur l'évaluation faite en appliquant l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, au 31 décembre 2018, pour déterminer si des contrats sont déficitaires au lieu d'effectuer un test de dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation.

Nous avons choisi de ne pas séparer les composantes non locatives fixes des composantes locatives, mais plutôt de comptabiliser chaque composante locative et les composantes non locatives fixes qui s'y rattachent comme une seule composante de nature locative. Nous ne nous sommes pas prévalus des exemptions relatives à la comptabilisation des contrats de location à court terme ou de faible valeur au moment de la transition; cependant, nous pourrions choisir dans l'avenir de nous prévaloir des exemptions relatives à la comptabilisation : catégorie par catégorie pour les nouvelles catégories de contrats à court terme et contrat par contrat pour les contrats de faible valeur.

Il n'y a pas eu d'incidences importantes dans le cas des contrats de location pour lesquels nous sommes le bailleur.

Rapprochement de l'état consolidé résumé de la situation financière au 1^{er} janvier 2019

Le tableau ci-dessous présente l'effet de la transition à l'IFRS 16 sur notre état consolidé résumé de la situation financière au 1^{er} janvier 2019.

(en millions de dollars)	Note	Chiffres présentés au 31 décembre 2018	Effet de la transition à l'IFRS 16	Après la transition au 1 ^{er} janvier 2019
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		405	–	405
Débiteurs		2 259	–	2 259
Stocks		466	–	466
Partie courante des actifs sur contrat		1 052	–	1 052
Autres actifs courants		436	(23)	413
Partie courante des instruments dérivés		270	–	270
Total des actifs courants		4 888	(23)	4 865
Immobilisations corporelles	<i>i</i>	11 780	1 481	13 261
Immobilisations incorporelles		7 205	–	7 205
Placements		2 134	–	2 134
Instruments dérivés		1 339	–	1 339
Actifs sur contrat		535	–	535
Autres actifs à long terme		132	–	132
Goodwill		3 905	–	3 905
Total des actifs		31 918	1 458	33 376
Passifs et capitaux propres				
Passifs courants				
Emprunts à court terme		2 255	–	2 255
Créditeurs et charges à payer		3 052	(55)	2 997
Impôt sur le résultat à payer		177	–	177
Autres passifs courants		132	–	132
Passifs sur contrat		233	–	233
Partie courante de la dette à long terme		900	–	900
Partie courante des instruments dérivés		87	–	87
Partie courante des obligations locatives	<i>i</i>	–	190	190
Total des passifs courants		6 836	135	6 971
Provisions		35	–	35
Dette à long terme		13 390	–	13 390
Instruments dérivés		22	–	22
Obligations locatives	<i>i</i>	–	1 355	1 355
Autres passifs à long terme		546	–	546
Passifs d'impôt différé		2 910	(9)	2 901
Total des passifs		23 739	1 481	25 220
Capitaux propres		8 179	(23)	8 156
Total des passifs et des capitaux propres		31 918	1 458	33 376

Avant l'adoption de l'IFRS 16, nos engagements minimaux découlant de contrats de location simple totalisaient 979 millions de dollars au 31 décembre 2018. Le taux d'actualisation moyen pondéré appliqué au total des obligations locatives comptabilisées lors de la transition était de 3,82 %. L'écart entre le total des paiements minimaux au titre de la location présenté à la note 27 de nos états financiers annuels de 2018 et le total des obligations locatives comptabilisées au moment de la transition est attribuable à :

- l'inclusion des paiements de loyers au-delà des engagements minimaux ayant trait à des périodes de renouvellement ou à des options de prolongation non encore exercées au 31 décembre 2018 et pour lesquelles il existe une certitude raisonnable;
- facteur contrebalancé en partie par l'incidence de l'actualisation sur les paiements de loyers minimaux;
- et par certains coûts auxquels nous sommes liés par un engagement contractuel en vertu de contrats de location, mais qui ne peuvent être comptabilisés en tant qu'obligations locatives, tels que les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux.

i) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

À la date de début de la location, soit le 1^{er} janvier 2019 aux fins de l'adoption, nous avons comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à l'égard de tous les contrats de location existants. L'obligation locative a été évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'auront pas encore été versés à la date de début. Les paiements de loyers pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent :

- les paiements fixes, y compris en substance;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes qui devraient être payables au titre d'une garantie de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que nous avons la certitude raisonnable d'exercer, les paiements de loyers effectués lors d'une période de renouvellement optionnel si nous avons la certitude raisonnable d'exercer une option de prolongation, et les pénalités en cas de résiliation anticipée d'un contrat de location, à moins que nous ayons la certitude raisonnable que nous ne résilierons pas le contrat de manière anticipée.

Après la transition, l'actif au titre du droit d'utilisation sera évalué initialement à son coût, qui se compose des éléments suivants :

- le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des loyers payés à la date de début ou avant celle-ci;
- plus les coûts directs initiaux engagés;
- une estimation des coûts liés au démantèlement et à l'enlèvement du bien sous-jacent ou à la restauration du lieu;
- déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

De façon générale, l'actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon le mode linéaire sur la durée du contrat, à moins que nous prévoyions devenir propriétaires de l'actif à la fin du contrat de location. La durée du contrat comprend ce qui suit :

- le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable;
- les périodes visées par toute option de prolongation du contrat de location que nous avons la certitude raisonnable d'exercer;
- les périodes visées par toute option de résiliation du contrat de location que nous avons la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Il y a lieu de se reporter à la note 11 pour obtenir plus de précisions sur les méthodes comptables que nous appliquons, y compris les estimations utilisées et les jugements posés, pour comptabiliser les contrats de location aux termes de l'IFRS 16.

NOTE 3 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Nos secteurs à présenter sont Sans-fil, Cable et Media. Les activités des trois secteurs sont menées essentiellement au Canada. Les éléments relevant du siège social et les éliminations comprennent nos participations dans des unités opérationnelles qui ne sont pas des secteurs opérationnels à présenter, les fonctions administratives du siège social et l'élimination des produits et des coûts intersectoriels. Les méthodes comptables applicables à nos secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 2 de nos états financiers consolidés audités annuels de 2018. Les résultats par secteur comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui, de façon raisonnable, peuvent y être affectés. Nous comptabilisons les transactions entre les secteurs à présenter comme nous le faisons pour les transactions avec des tiers, mais les éliminons au moment de la consolidation.

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances de RCI constituent, collectivement, notre principal décideur opérationnel et sont ceux qui examinent régulièrement nos activités et notre performance par secteur. Ils examinent le BAIIA ajusté, qu'ils considèrent comme l'indicateur clé du résultat net aux fins de l'évaluation de la performance pour chaque secteur, et afin de prendre des décisions relatives à l'affectation des ressources. Le BAIIA ajusté correspond au bénéfice avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, (le profit) la perte sur la sortie d'immobilisations corporelles, les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, les charges financières, les autres (produits) charges et la charge d'impôt sur le résultat.

Information par secteur

Trimestre clos le 31 mars 2019 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits		2 189	976	468	(46)	3 587
Coûts opérationnels		1 174	531	552	(5)	2 252
BAIIA ajusté		1 015	445	(84)	(41)	1 335
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles						609
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	6					20
Charges financières	7					189
Autres produits	8					(13)
Bénéfice avant impôt sur le résultat						530

Trimestre clos le 31 mars 2018 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits		2 191	969	532	(59)	3 633
Coûts opérationnels		1 257	536	509	(7)	2 295
BAlIA ajusté		934	433	23	(52)	1 338
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles						544
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles						(11)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	6					43
Charges financières	7					219
Autres produits	8					(23)
Bénéfice avant impôt sur le résultat						566

NOTE 4 : PRODUITS

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Sans-fil		
Produits tirés des services	1 747	1 687
Produits tirés du matériel	442	504
Total pour Sans-fil	2 189	2 191
Cable		
Services d'accès Internet	541	506
Services de télévision	357	365
Services de téléphonie	76	96
Produits tirés des services	974	967
Produits tirés du matériel	2	2
Total pour Cable	976	969
Total pour Media	468	532
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(46)	(59)
Total des produits	3 587	3 633

NOTE 5 : COÛTS OPÉRATIONNELS

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Coût des ventes de matériel	506	566
Marchandise destinée à la revente	56	57
Autres achats externes	1 147	1 179
Salaires et avantages du personnel et rémunération fondée sur des actions	543	493
Total des coûts opérationnels	2 252	2 295

NOTE 6 : FRAIS DE RESTRUCTURATION, COÛTS D'ACQUISITION ET AUTRES CHARGES

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, nous avons engagé 20 millions de dollars (43 millions de dollars en 2018) en frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges. En 2019 et en 2018, ces charges se composaient principalement d'indemnités de départ liées à la restructuration ciblée de nos effectifs.

NOTE 7 : CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2019	2018
Intérêts sur les emprunts ¹		173	187
Intérêts sur le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi		3	2
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	14	–	28
(Profit) perte de change		(45)	8
Variation de la juste valeur des instruments dérivés		44	(5)
Intérêts inscrits à l'actif		(5)	(5)
Autres		5	4
Charges financières avant les intérêts sur les obligations locatives		175	219
Intérêts sur les obligations locatives	11	14	–
Total des charges financières		189	219

¹ Les intérêts sur les emprunts comprennent les intérêts sur les emprunts à court terme et sur la dette à long terme.

NOTE 8 : AUTRES PRODUITS

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Produits liés à nos participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(6)	(14)
Autres produits de placement	(7)	(9)
Total des autres produits	(13)	(23)

NOTE 9 : BÉNÉFICE PAR ACTION

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Numérateur (de base) - Bénéfice net pour la période	391	425
Dénominateur - nombre d'actions (en millions)		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base	514	515
Incidence des titres ayant un effet dilutif (en millions)		
Options sur actions des membres du personnel et unités d'actions de négociation restreinte	2	1
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - dilué	516	516
Bénéfice par action		
De base	0,76 \$	0,83 \$
Dilué	0,76 \$	0,80 \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, la comptabilisation des paiements fondés sur des actions non encore réglés selon la méthode de règlement en capitaux propres de la rémunération fondée sur des actions s'est avérée plus dilutive que selon la méthode de règlement en trésorerie. Aucune incidence n'a été enregistrée pour le trimestre clos le 31 mars 2019. Par conséquent, le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2019 a diminué de néant (13 millions de dollars en 2018) lors du calcul du bénéfice dilué par action.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, 1 040 170 options étaient hors du cours (489 835 en 2018). Ces options ont été exclues du calcul de l'effet des titres dilutifs, car leur effet était antidilutif.

NOTE 10 : INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments dérivés

Nous avons recours à des instruments dérivés pour gérer les risques financiers liés à nos activités. Ces instruments dérivés se déclinent sous forme de dérivés liés à la dette, de contrats à terme sur obligations, de dérivés liés aux dépenses et de dérivés liés aux capitaux propres. Nous avons recours à des instruments dérivés aux seules fins de la gestion des risques, et non pas à des fins de spéculation.

Tous les dérivés liés à la dette afférents à nos débentures et billets de premier rang, dérivés liés aux contrats à terme sur obligations et dérivés liés aux dépenses actuellement en cours ont été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Dérivés liés à la dette

Nous avons recours à des swaps de devises (« dérivés liés à la dette ») pour gérer les risques liés à la fluctuation des cours de change relativement à nos débentures et billets de premier rang libellés en dollars américains, aux montants prélevés sur nos facilités de crédit libellées en dollars américains et à nos emprunts sur papier commercial libellé en dollars américains (se reporter à la note 13). Nous désignons les dérivés liés à la dette afférents à nos débentures et billets de premier rang comme couvertures à des fins comptables afin de couvrir le risque de change relatif à des instruments d'emprunt spécifiques. Les dérivés liés à la dette se rapportant aux montants prélevés sur nos facilités de crédit et à nos emprunts sur papier commercial libellé en dollars américains n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Ce qui suit constitue un sommaire des dérivés liés à la dette que nous avons conclus et réglés relativement à notre programme de papier commercial libellé en dollars américains au cours des trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 31 mars 2019			Trimestre clos le 31 mars 2018		
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)
Dérivés liés à la dette conclus	3 858	1,33	5 132	2 220	1,26	2 794
Dérivés liés à la dette réglés	3 536	1,33	4 701	2 890	1,26	3 653
Montant net en trésorerie payé			(11)			(16)

Au 31 mars 2019, le montant notionnel de nos dérivés liés à la dette en cours se rapportant à notre programme de papier commercial libellé en dollars américains s'élevait à 1 495 millions de dollars américains (1 178 millions de dollars américains au 31 décembre 2018).

Au 31 mars 2019, nos débentures et billets de premier rang libellés en dollars américains s'élevaient à 6 050 millions de dollars américains (6 050 millions de dollars américains au 31 décembre 2018), et tous les risques de change connexes avaient été couverts par des dérivés liés à la dette.

Nous n'avons conclu aucun dérivé lié à la dette se rapportant à nos billets de premier rang au cours du trimestre clos le 31 mars 2019. Pendant le trimestre clos le 31 mars 2018, parallèlement à l'émission de nos billets de premier rang de 750 millions de dollars américains, exigibles en 2048, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de convertir en dollars canadiens la totalité des obligations de paiement d'intérêts et de remboursement de principal. Par conséquent, nous avons tiré un produit net de 938 millions de dollars de l'émission.

Contrats à terme sur obligations

Nous avons recours aux dérivés liés aux contrats à terme sur obligations (les « contrats à terme sur obligations ») pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur les billets de premier rang que nous prévoyons émettre dans l'avenir. Nous n'avons ni conclu ni réglé de contrats à terme sur obligations au cours des trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018. Au 31 mars 2019, les contrats à terme sur obligations en cours s'élevaient à un montant notionnel de 900 millions de dollars (900 millions de dollars au 31 décembre 2018) et avaient tous été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Dérivés liés aux dépenses

Nous avons recours à des contrats de change à terme (les « dérivés liés aux dépenses ») afin de gérer le risque de change inhérent à nos activités en désignant ces dérivés comme couvertures à des fins comptables à l'égard de certaines dépenses opérationnelles et dépenses d'investissement attendues.

Ce qui suit constitue un sommaire des dérivés liés aux dépenses que nous avons conclus et réglés au cours des trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 31 mars 2019			Trimestre clos le 31 mars 2018		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Dérivés liés aux dépenses conclus	240	1,30	313	600	1,23	740
Dérivés liés aux dépenses réglés	210	1,24	261	210	1,30	273

Au 31 mars 2019, nos dérivés liés aux dépenses en cours s'élevaient à 1 110 millions de dollars américains (1 080 millions de dollars américains au 31 décembre 2018), venaient à échéance d'avril 2019 à décembre 2020 (de janvier 2019 à décembre 2020 au 31 décembre 2018), et le cours de change moyen s'établissait à 1,25 \$ CA/1 \$ US (1,24 \$ CA/1 \$ US au 31 décembre 2018).

Dérivés liés aux capitaux propres

Nous avons recours à des swaps sur rendement total (les « dérivés liés aux capitaux propres ») pour couvrir le risque d'appréciation des cours des actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote de RCI (les « actions de catégorie B sans droit de vote ») attribuées dans le cadre de nos programmes de rémunération fondée sur des actions. Les dérivés liés aux capitaux propres n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Au 31 mars 2019, nous avons des dérivés liés aux capitaux propres en cours à l'égard de 4,7 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote (5,0 millions au 31 décembre 2018) d'un cours moyen pondéré de 51,62 \$ (51,54 \$ au 31 décembre 2018).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, nous avons réglé 0,3 million de dérivés liés aux capitaux propres pour un produit net de 7 millions de dollars.

Nous avons signé des accords de prorogation pour nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres selon des modalités essentiellement identiques, avec des dates d'échéance révisées et maintenant fixées en avril 2020 (auparavant en avril 2019).

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des avances bancaires, des emprunts à court terme et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers. La valeur comptable de nos obligations locatives se rapproche de leur juste valeur, car le taux d'actualisation employé pour calculer ces obligations se rapproche du taux d'emprunt en vigueur à au moment du calcul.

La juste valeur de nos placements dans des sociétés ouvertes est déterminée selon les cours du marché. La juste valeur de nos placements dans des sociétés fermées est déterminée à partir d'évaluations fondées sur des financements ultérieurs, des négociations de vente par des tiers ou des approches fondées sur le marché, lesquelles sont appliquées comme il se doit à chaque placement, en fonction des activités futures et des perspectives de rentabilité.

La juste valeur de chacun de nos titres d'emprunt publics est fondée sur les rendements du marché estimés à la clôture de la période ou sur les cours de marché à la clôture de la période, si ces derniers sont disponibles. Nous déterminons la juste valeur de nos dérivés liés à la dette et de nos dérivés liés aux dépenses selon une méthode d'évaluation de la valeur de marché estimée, en tenant compte de la qualité du crédit et en actualisant les flux de trésorerie à la date d'évaluation. Si les dérivés liés à la dette et les dérivés liés aux dépenses sont en position débitrice, l'écart de crédit pour l'institution financière contrepartiste est ajouté au taux d'actualisation sans risque en vue de déterminer la valeur estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit, de chaque dérivé. Si ces dérivés liés à la dette et aux dépenses sont en position créditrice, notre écart de crédit est ajouté au taux d'actualisation sans risque de chaque dérivé.

La juste valeur de chacun de nos contrats à terme sur obligations est déterminée en actualisant, à la date d'évaluation, les flux de trésorerie qui découlent de la multiplication du montant notionnel des contrats à terme sur obligations par l'écart entre les rendements à terme du marché à la clôture de la période et le rendement à terme de chacun de nos contrats à terme sur obligations.

La juste valeur de nos dérivés liés aux capitaux propres se fonde sur le cours du marché des actions de catégorie B sans droit de vote.

La hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux que nous présentons tient compte de l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur :

- les actifs financiers et les passifs financiers classés dans le niveau 1 sont évalués en fonction des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques;
- les actifs financiers et les passifs financiers classés dans le niveau 2 sont évalués à l'aide de données du marché directement ou indirectement observables autres que les prix cotés;
- les évaluations de niveau 3 sont établies à partir de données autres que des données du marché observables.

Au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018, aucun instrument financier significatif n'avait été classé dans le niveau 3 et aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 n'est survenu au cours des trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

Ce qui suit constitue un sommaire de nos instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018.

	Valeur comptable		Juste valeur (niveau 1)		Juste valeur (niveau 2)	
	Au 31 mars 2019	Au 31 déc. 2018	Au 31 mars 2019	Au 31 déc. 2018	Au 31 mars 2019	Au 31 déc. 2018
(en millions de dollars)	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Actifs financiers						
Placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global						
Placements dans des sociétés ouvertes	1 382	1 051	1 382	1 051	-	-
Instruments dérivés						
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	1 139	1 354	-	-	1 139	1 354
Dérivés liés à la dette non comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	7	41	-	-	7	41
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	79	122	-	-	79	122
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	95	92	-	-	95	92
Total des actifs financiers	2 702	2 660	1 382	1 051	1 320	1 609
Passifs financiers						
Instruments dérivés						
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	87	22	-	-	87	22
Contrats à terme sur obligations comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	134	87	-	-	134	87
Total des passifs financiers	221	109	-	-	221	109

Ce qui suit constitue un sommaire de la juste valeur de notre dette à long terme au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018.

	Au 31 mars 2019		Au 31 décembre 2018	
	Valeur comptable	Juste valeur ¹	Valeur comptable	Juste valeur ¹
(en millions de dollars)				
Dette à long terme (y compris la partie courante)	13 724	16 791	14 290	15 110

¹ La dette à long terme (y compris la partie courante) est évaluée selon les données de niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux.

NOTE 11 : CONTRATS DE LOCATION

Méthode comptable

À la date de passation d'un contrat, nous apprécions si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour déterminer si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, nous devons apprécier si :

- le contrat prévoit l'utilisation d'un bien déterminé;
- nous avons le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé tout au long de la durée d'utilisation;
- nous avons le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé.

Comptabilisation pour le preneur

À la date de début de la location, nous comptabilisons un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement à son coût, qui se compose des éléments suivants :

- le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des loyers payés à la date de début ou avant celle-ci;
- plus les coûts directs initiaux engagés;
- une estimation des coûts liés au démantèlement et à l'enlèvement du bien sous-jacent ou à la restauration du lieu;
- déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

De façon générale, l'actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon le mode linéaire sur la durée du contrat, à moins que nous prévoyions devenir propriétaires de l'actif à la fin du contrat de location. La durée du contrat comprend ce qui suit :

- le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable;
- les périodes visées par toute option de prolongation du contrat de location que nous avons la certitude raisonnable d'exercer;
- les périodes visées par toute option de résiliation du contrat de location que nous avons la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Si nous prévoyons devenir propriétaires de l'actif à la fin du contrat de location, nous amortissons l'actif au titre du droit d'utilisation sur la durée d'utilité estimée de l'actif sous-jacent. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est diminué périodiquement des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, à l'aide de notre taux d'emprunt marginal. Nous utilisons le taux d'emprunt marginal, car le taux d'intérêt implicite de nos contrats de location ne peut être déterminé facilement. L'obligation locative est évaluée ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les paiements de loyers pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent :

- les paiements fixes, y compris en substance;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes qui devraient être payables au titre d'une garantie de valeur résiduelle;

- le prix d'exercice de l'option d'achat que nous avons la certitude raisonnable d'exercer, les paiements de loyers effectués lors d'une période de renouvellement optionnel si nous avons la certitude raisonnable d'exercer une option de prolongation, et les pénalités en cas de résiliation anticipée d'un contrat de location, à moins que nous ayons la certitude raisonnable que nous ne résilierons pas le contrat de manière anticipée.

L'obligation locative fait l'objet d'une réévaluation si un changement est apporté aux paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux, si notre estimation du montant que nous nous attendons à devoir payer selon la garantie de valeur résiduelle change, ou si notre évaluation visant à déterminer si nous allons ou non exercer une option d'achat, de prolongation ou de résiliation change. Lorsque l'obligation locative est ainsi réévaluée, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation.

L'obligation locative est également réévaluée si le contrat de location sous-jacent est modifié. Si la portée d'un contrat est réduite, la valeur de l'obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation diminuera relativement à ce changement et la différence sera comptabilisée dans le résultat net avant la réévaluation de l'obligation locative.

Nous avons choisi de ne pas séparer les composantes non locatives fixes des composantes locatives et de comptabiliser le contrat de location et toute composante non locative fixe comme une seule composante de nature locative.

Paiements de loyers variables

Certains contrats de location comportent des modalités qui donnent lieu à des paiements qui varient sur la durée des contrats par suite des révisions des taux pratiqués sur le marché ou en raison des variations de l'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») ou d'autres indices semblables. Nous réévaluons les obligations locatives liées à ces contrats de location lorsque l'indice ou d'autres données pouvant servir à calculer les variations des paiements de loyers sont disponibles.

Aux termes de certains contrats de location, nous sommes tenus d'effectuer des paiements ayant trait aux impôts fonciers, aux assurances et à d'autres frais non liés à la location. De façon générale, les frais non liés à la location varient et n'entrent pas dans le calcul de l'actif au titre du droit d'utilisation ou de l'obligation locative.

Comptabilisation pour le bailleur

Lorsque nous sommes le bailleur, nous déterminons, à la date de passation des contrats, si chaque contrat est un contrat de location-financement ou un contrat de location simple.

Pour savoir si un contrat de location doit être classé en tant que contrat de location-financement ou contrat de location simple, nous évaluons si le contrat de location transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent. Si tel est le cas, le contrat de location est un contrat de location-financement; dans le cas contraire, il est un contrat de location simple.

Nous agissons à titre de bailleur dans le cadre de certains contrats de colocation aux termes desquels, en raison de certaines exigences réglementaires, nous devons permettre à d'autres entreprises de télécommunications de louer de l'espace sur nos pylônes hertziens. Nous estimons que nous ne transférons pas au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué sous-jacent; par conséquent, nous classons ces contrats de location en tant que contrats de location simple.

Si un accord comprend des composantes locatives et non locatives, nous appliquons l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, pour répartir la contrepartie entre les composantes locatives et non locatives.

Nous comptabilisons en produits les paiements de loyers provenant des contrats de location simple selon le mode linéaire. Tous les contrats de location pour lesquels nous agissons à titre de bailleurs sont classés en tant que contrats de location simple.

Utilisation d'estimations et recours aux jugements

Estimations

Pour déterminer la durée d'un contrat de location, nous devons tenir compte des faits et circonstances pouvant donner lieu à un avantage économique à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation. Nous formulons certaines hypothèses qualitatives et quantitatives pour établir la valeur de l'avantage économique.

Jugements

Nous posons des jugements afin de déterminer si un contrat contient un bien déterminé. Le bien déterminé devrait être physiquement distinct ou représenter la quasi-totalité de la capacité du bien, et il devrait nous procurer le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de son utilisation.

Nous exerçons également notre jugement pour déterminer si nous avons le droit de contrôler l'utilisation du bien déterminé. Nous détenons ce droit si nous possédons les droits décisionnels qui présentent le plus de pertinence pour ce qui est de décider comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser. Dans de rares cas où les décisions quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser sont prédéterminées, nous avons le droit de décider de l'utilisation du bien si nous avons le droit de l'exploiter ou si nous avons conçu ce bien d'une façon qui prédétermine comment l'utiliser et à quelle fin l'utiliser.

Nous exerçons notre jugement pour déterminer le taux d'emprunt marginal à utiliser pour évaluer l'obligation locative de chaque contrat de location, ce qui inclut une estimation quant à l'incidence des actifs spécifiques tenant lieu de garantie. Le taux d'emprunt marginal devrait refléter le taux d'intérêt que nous aurions à payer dans le cadre d'un emprunt dont la durée et la garantie sont similaires.

Certains de nos contrats de location comportent des options de prolongation ou de renouvellement qui ne peuvent être exercées que par nous, et ne peuvent l'être par le bailleur. À la date de début du contrat de location, nous évaluons si nous avons la certitude raisonnable d'exercer toute option de prolongation en fonction du rendement économique que nous prévoyons obtenir du contrat de location. De façon générale, nous exerçons les options de prolongation de nos contrats de location, plus particulièrement ceux liés à nos réseaux, en raison essentiellement des coûts importants qui devraient être engagés pour relocaliser les tours de nos réseaux et le matériel connexe. Nous réévaluons régulièrement si nous avons la certitude raisonnable d'exercer les options et comptabilisons tout changement à la date de la réévaluation.

Informations explicatives

En général, nous louons des terrains et des immeubles ayant trait à nos réseaux sans fil et par câble, à nos magasins et à certains de nos bureaux et autres immeubles de la Société. Les périodes pendant lesquelles nos contrats de location ne peuvent être résiliés varient généralement de cinq à quinze ans

Obligations locatives

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des activités liées à nos obligations locatives pour le trimestre clos le 31 mars 2019.

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 31 mars 2019
Obligations locatives à l'ouverture de la période	1 545
Entrées nettes	52
Intérêts sur les obligations locatives	14
Paiements d'intérêts sur les obligations locatives	(10)
Remboursements de principal des obligations locatives	(41)
Autres	(2)
Obligations locatives à la clôture de la période	1 558

NOTE 12 : PLACEMENTS

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2019	Au 31 décembre 2018
Placements		
Sociétés ouvertes	1 382	1 051
Sociétés fermées	135	145
Placements évalués à la JVAÉRG	1 517	1 196
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	941	938
Total des placements	2 458	2 134

NOTE 13 : EMPRUNTS À COURT TERME

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos emprunts à court terme au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018.

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2019	Au 31 décembre 2018
Programme de titrisation des débiteurs	650	650
Programme de papier commercial libellé en dollars américains	1 998	1 605
Total des emprunts à court terme	2 648	2 255

Le tableau présente un sommaire des activités relatives à nos emprunts à court terme pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 31 mars 2019			Trimestre clos le 31 mars 2018		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Produit reçu du papier commercial libellé en dollars américains	3 858	1,33	5 132	2 220	1,26	2 794
Remboursements sur le papier commercial libellé en dollars américains	(3 545)	1,33	(4 702)	(2 894)	1,26	(3 642)
Produit reçu du (remboursements sur le) papier commercial libellé en dollars américains, montant net			430	(674)	1,26	(848)
Produit tiré des (remboursements sur les) emprunts à court terme, montant net			430			(848)

Programme de titrisation des débiteurs

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de notre programme de titrisation des débiteurs au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018.

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2019	Au 31 décembre 2018
Créances client vendues à l'acheteur à titre de sûreté	1 246	1 391
Emprunts à court terme contractés auprès de l'acheteur	(650)	(650)
Surdimensionnement	596	741

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des activités liées à notre programme de titrisation des débiteurs pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars 2019	2018
Programme de titrisation des débiteurs à l'ouverture de la période	650	650
Produit tiré de la titrisation des débiteurs, montant net	-	-
Programme de titrisation des débiteurs à la clôture de la période	650	650

Programme de papier commercial libellé en dollars américains

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des activités relatives à notre programme de papier commercial libellé en dollars américains pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 31 mars 2019			Trimestre clos le 31 mars 2018		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Programme de papier commercial libellé en dollars américains à l'ouverture de la période	1 178	1,36	1 605	746	1,25	935
Produit reçu du (remboursements sur le) papier commercial libellé en dollars américains, montant net	313	1,37	430	(674)	1,26	(848)
Escompte à l'émission ¹	4	1,50	6	3	1,33	4
(Profit) perte de change ¹			(43)			6
Programme de papier commercial libellé en dollars américains à la clôture de la période	1 495	1,34	1 998	75	1,29	97

¹ Compris dans les charges financières.

Parallèlement aux émissions de papier commercial, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de couvrir le risque de change associé au principal et aux intérêts sur les instruments d'emprunt émis aux termes du programme de papier commercial libellé en dollars américains (se reporter à la note 10). Nous n'avons pas désigné ces dérivés liés à la dette comme couvertures à des fins comptables.

Nouvelle facilité de crédit

Le 1^{er} avril 2019, nous avons contracté une nouvelle facilité de crédit non renouvelable de 2,2 milliards de dollars américains (2,9 milliards de dollars). Nous pouvons effectuer des prélèvements sur cette facilité jusqu'au 31 mai 2019, date après laquelle tous les emprunts deviennent exigibles le 31 mars 2020 ou avant cette date. Tout emprunt sera exigible au cours des 12 prochains mois et sera donc comptabilisé dans les emprunts à court terme. Les emprunts effectués sur cette facilité ont pour seule garantie le nantissement fourni par RCCI et ont égalité de rang avec l'ensemble des autres billets et débentures de premier rang.

NOTE 14 : DETTE À LONG TERME

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt)	Date d'échéance	Montant en principal	Taux d'intérêt	Au	Au
				31 mars	31 décembre
				2019	2018
Billets de premier rang	2019	400	2,800 %	–	400
Billets de premier rang	2019	500	5,380 %	500	500
Billets de premier rang	2020	900	4,700 %	900	900
Billets de premier rang	2021	1 450	5,340 %	1 450	1 450
Billets de premier rang	2022	600	4,000 %	600	600
Billets de premier rang	2023	500 US	3,000 %	668	682
Billets de premier rang	2023	850 US	4,100 %	1 136	1 160
Billets de premier rang	2024	600	4,000 %	600	600
Billets de premier rang	2025	700 US	3,625 %	935	955
Billets de premier rang	2026	500 US	2,900 %	668	682
Déventures de premier rang ¹	2032	200 US	8,750 %	267	273
Billets de premier rang	2038	350 US	7,500 %	468	478
Billets de premier rang	2039	500	6,680 %	500	500
Billets de premier rang	2040	800	6,110 %	800	800
Billets de premier rang	2041	400	6,560 %	400	400
Billets de premier rang	2043	500 US	4,500 %	668	682
Billets de premier rang	2043	650 US	5,450 %	869	887
Billets de premier rang	2044	1 050 US	5,000 %	1 403	1 433
Billets de premier rang	2048	750 US	4,300 %	1 003	1 022
				13 835	14 404
Coûts de transaction et escomptes différés				(111)	(114)
Moins la partie courante				(500)	(900)
Total de la dette à long terme				13 224	13 390

¹ Correspond aux déventures de premier rang émises à l'origine par Rogers Cable Inc., qui constituent des obligations non garanties de RCI, et pour lesquelles RCCI était un garant ordinaire au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018.

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire de l'activité liée à notre dette à long terme pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 31 mars 2019			Trimestre clos le 31 mars 2018		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Émissions de billets de premier rang (\$ US)	-	-	-	750	1,25	938
Remboursements de billets de premier rang (\$ CA)			(400)			-
(Remboursements) émission de billets de premier rang, montant net			(400)			938
(Remboursements sur les) émission de titres d'emprunt à long terme, montant net			(400)			938

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction, à l'ouverture de la période	14 290	14 448
(Remboursements sur les) émission de titres d'emprunt à long terme, montant net	(400)	938
(Profit) perte de change	(169)	263
Coûts de transaction différés engagés	–	(16)
Amortissement des coûts de transaction différés	3	4
Dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction, à la clôture de la période	13 724	15 637

Au 31 mars 2019, le solde impayé de nos facilités de crédit renouvelable était de néant (néant au 31 décembre 2018).

Billet de premier rang

Émission de billets de premier rang

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, nous n'avons émis aucun billet de premier rang et n'avons conclu aucun dérivé lié à la dette s'y rapportant. En février 2018, nous avons émis pour 750 millions de dollars américains de billets de premier rang arrivant à échéance en 2048 et assortis d'un taux d'intérêt de 4,3 %. En parallèle, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de convertir en dollars canadiens la totalité des obligations de paiement d'intérêts et de remboursement de principal. Nous avons donc tiré un produit net de 938 millions de dollars de l'émission.

Remboursement de billets de premier rang et règlement des dérivés connexes

En mars 2019, nous avons remboursé la totalité du principal sur nos billets de premier rang de 400 millions de dollars assortis d'un taux de 2,8 %, qui sont arrivés à échéance le 13 mars 2019. Nous n'avons remboursé aucun autre billet de premier rang ni réglé de dérivés connexes au cours des trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

Dividendes

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des dividendes que nous avons déclarés et payés en 2019 et en 2018 sur nos actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote de RCI (les « actions de catégorie A ») et nos actions de catégorie B sans droit de vote en circulation.

Date de déclaration	Date de paiement	Dividende par action (en dollars)
24 janvier 2019	1 ^{er} avril 2019	0,50
25 janvier 2018	3 avril 2018	0,48
19 avril 2018	3 juillet 2018	0,48
15 août 2018	3 octobre 2018	0,48
19 octobre 2018	3 janvier 2019	0,48
		1,92

Le 17 avril 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,50 \$ par action de catégorie A et action de catégorie B sans droit de vote, payable le 2 juillet 2019 aux actionnaires inscrits le 10 juin 2019.

Les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit de recevoir des dividendes au taux maximal de 0,05 \$ par action, mais seulement une fois que les dividendes au taux de 0,05 \$ l'action ont été versés ou mis de côté pour les actions de catégorie B sans droit de vote. Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B sans droit de vote donnent donc droit aux mêmes dividendes de plus de 0,05 \$ par action.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En avril 2018, la Bourse de Toronto a accepté un avis indiquant notre intention d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui nous donne la possibilité de racheter, pendant la période de douze mois allant du 24 avril 2018 au 23 avril 2019, le moindre de 35,8 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote et du nombre d'actions de catégorie B sans droit de vote qui peuvent être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un prix d'achat global de 500 millions de dollars. Les porteurs de titres de Rogers peuvent obtenir un exemplaire de cet avis, sans frais, en communiquant avec nous.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, nous avons racheté aux fins d'annulation 2 164 113 actions de catégorie B sans droit de vote au prix de 155 millions de dollars, dont une tranche de 19 millions de dollars a été payée au début d'avril.

En avril 2019, la Bourse de Toronto a accepté un avis indiquant notre intention d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui nous donne la possibilité de racheter, au cours de la période de douze mois allant du 24 avril 2019 au 23 avril 2020, le moindre de 35,7 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote et du nombre d'actions de catégorie B sans droit de vote qui peuvent être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un prix d'achat global de 500 millions de dollars. Les porteurs de titres de Rogers peuvent obtenir un exemplaire de cet avis, sans frais, en communiquant avec nous.

NOTE 16 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions, laquelle est incluse dans les salaires, les avantages et la rémunération fondée sur des actions du personnel pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Options sur actions	5	(8)
Unités d'actions de négociation restreinte	16	2
Unités d'actions différées	9	(6)
Incidence des dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des intérêts reçus	(13)	33
Total de la charge liée à la rémunération fondée sur des actions	17	21

Au 31 mars 2019, nous avons comptabilisé un passif total, à sa juste valeur, de 216 millions de dollars (252 millions de dollars au 31 décembre 2018) au titre de la rémunération fondée sur des actions, y compris des options sur actions, des unités d'actions de négociation restreinte et des unités d'actions différées.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, nous avons versé 64 millions de dollars (39 millions de dollars en 2018) aux porteurs d'options sur actions, d'unités d'actions de négociation restreinte et d'unités d'actions différées à la date d'exercice, selon le mode de règlement en trésorerie.

Options sur actions*Sommaire des options sur actions*

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des activités liées aux régimes d'options sur actions, y compris les options liées à la performance, pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

(nombre d'unités, à l'exception des prix)	Trimestre clos le 31 mars 2019		Trimestre clos le 31 mars 2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	2 719 612	53,22 \$	2 637 890	49,42 \$
Attribution	1 040 170	73,00 \$	812 985	58,45 \$
Exercice	(672 350)	46,29 \$	(78 740)	34,65 \$
En circulation à la clôture de la période	3 087 432	61,39 \$	3 372 135	51,94 \$
Exerçables à la clôture de la période	902 782	50,63 \$	1 514 210	45,11 \$

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, les options liées à la performance attribuées à certains hauts dirigeants ont été au nombre de néant (439 435 en 2018) et ces attributions sont reflétées dans le tableau qui précède.

La charge au titre de la rémunération fondée sur des actions afférente aux régimes d'options sur actions non comptabilisée au 31 mars 2019 s'établissait à 14 millions de dollars (8 millions de dollars au 31 décembre 2018) et sera comptabilisée dans le bénéfice net au cours des quatre prochains exercices à mesure que les droits à ces options deviennent acquis.

Unités d'actions de négociation restreinte*Sommaire des unités d'actions de négociation restreinte*

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des activités liées aux unités d'actions de négociation restreinte en circulation, y compris les unités d'actions de négociation restreinte liées à la performance, pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

(nombre d'unités)	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
En circulation à l'ouverture de la période	2 218 925	1 811 845
Attribution et réinvestissement des dividendes	728 978	947 084
Exercice	(497 409)	(438 401)
Renonciation	(25 513)	(38 713)
En circulation à la clôture de la période	2 424 981	2 281 815

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, les unités d'actions de négociation restreinte liées à la performance attribuées à certains hauts dirigeants ont été au nombre de 151 541 (234 064 en 2018) et ces attributions sont reflétées dans le tableau qui précède.

La charge au titre de la rémunération fondée sur des actions afférente à ces unités d'actions de négociation restreinte non comptabilisée au 31 mars 2019 s'établissait à 85 millions de dollars (59 millions de dollars au 31 décembre 2018) et sera comptabilisée dans le bénéfice net au cours des trois prochains exercices à mesure que les droits à ces unités deviennent acquis.

Régime d'unités d'actions différées*Sommaire des unités d'actions différées*

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des activités liées aux unités d'actions différées en circulation, y compris les unités d'actions différées liées à la performance, pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

(nombre d'unités)	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
En circulation à l'ouverture de la période	2 004 440	2 327 647
Attribution et réinvestissement des dividendes	36 868	65 429
Exercice	(142 629)	(192 464)
Renonciation	(8 294)	(28 821)
En circulation à la clôture de la période	1 890 385	2 171 791

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, les unités d'actions différées liées à la performance attribuées à certains hauts dirigeants ont été au nombre de 23 056 (28 524 en 2018) et ces attributions sont reflétées dans le tableau qui précède.

La charge au titre de la rémunération fondée sur des actions afférente à ces unités d'actions différées non comptabilisée au 31 mars 2019 s'établissait à 5 millions de dollars (7 millions de dollars au 31 décembre 2018) et sera comptabilisée dans le bénéfice net au cours des trois prochains exercices à mesure que les droits aux unités des dirigeants deviennent acquis. Les droits afférents à toutes les autres unités d'actions différées sont entièrement acquis.

NOTE 17 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**Actionnaire détenant le contrôle**

Nous concluons certaines transactions avec des sociétés fermées contrôlées par l'actionnaire détenant le contrôle de RCI, soit la Fiducie de contrôle Rogers. Ces transactions ont été inscrites au montant convenu par les parties liées et sont soumises aux conditions énoncées dans les ententes formelles approuvées par le comité d'audit et de risque. Les montants totaux reçus ou payés au cours des trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018 étaient inférieurs à 1 million de dollars, respectivement.

Transactions avec les principaux dirigeants

Nous avons conclu des transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent au conseil d'administration de RCI. Ces administrateurs sont :

- le président du conseil non membre de la direction d'un cabinet d'avocats qui offre une portion de nos services juridiques;
- le président du conseil d'administration d'une entreprise qui offre des services d'impression à la Société.

Nous inscrivons ces transactions au montant convenu par les parties liées et elles sont examinées par le comité d'audit et de risque. Les soldes à payer pour ces services sont non garantis, ne portent pas intérêt et doivent être réglés en trésorerie à moins de un mois suivant la date de la transaction. Ce qui suit constitue un sommaire des activités entre parties liées relativement aux transactions susmentionnées.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Services d'impression et services juridiques	1	4

NOTE 18 : PASSIFS ÉVENTUELS

Frais d'accès au système - Saskatchewan

En 2004, un recours collectif a été intenté contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan. Le recours collectif a trait aux frais d'accès au système que les fournisseurs de services sans fil facturent à certains de leurs clients. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement de tous les frais d'accès au système déboursés.

En 2007, la Cour de la Saskatchewan a accueilli la proposition des demandeurs afin que la poursuite soit autorisée à titre de recours collectif avec option d'adhésion à l'échelle nationale dans le cadre duquel les clients concernés hors de la Saskatchewan doivent prendre des mesures précises pour prendre part aux procédures. En 2008, la requête de la Société visant une suspension de la poursuite en vertu de la clause d'arbitrage incluse dans les contrats de service sans fil a été acceptée. La Cour de la Saskatchewan a déclaré que son ordonnance visant l'autorisation de la poursuite excluait du recours collectif les clients liés par une clause d'arbitrage.

En 2009, les avocats des demandeurs ont entrepris une deuxième poursuite en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan au motif des mêmes allégations que dans la poursuite initiale. Si la demande était acceptée, cette deuxième poursuite serait une poursuite d'« option de refus ». En 2009, la Cour a ordonné la suspension conditionnelle de la deuxième poursuite parce que celle-ci constituait un abus de procédure.

Au moment où le recours collectif en Saskatchewan a été intenté, en 2004, des réclamations correspondantes ont été déposées auprès de plusieurs administrations au Canada bien que les demandeurs n'aient pris aucune mesure concrète. La cour d'appel de plusieurs provinces a rejeté les réclamations correspondantes pour cause d'abus de procédure. Dans toutes les provinces, sauf la Saskatchewan, les réclamations ont maintenant été rejetées ou abandonnées. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Frais liés au service d'urgence 911

En juin 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada. La poursuite concerne des allégations, notamment, de rupture de contrat, de fausse déclaration et de publicité mensongère relativement aux frais du service 911 facturés par la Société et d'autres fournisseurs de services de télécommunications sans fil au Canada. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Les demandeurs tentent d'obtenir une ordonnance attestant que la poursuite constitue un recours collectif en Saskatchewan. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Appareils cellulaires

En juillet 2013, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada et des fabricants d'appareils sans fil. Le recours collectif a trait aux effets néfastes allégués sur la santé subis par des utilisateurs d'appareils cellulaires de longue date. Les demandeurs exigeaient des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement d'un montant égal aux produits réalisés par les défendeurs pouvant raisonnablement être attribués à la vente de téléphones cellulaires au Canada. En mars 2019, les demandeurs ont abandonné le recours collectif sans que Rogers n'ait eu à verser de paiement.

Impôt sur le résultat

Nous sommes d'avis que nous avons comptabilisé une provision adéquate pour l'impôt sur le résultat selon les renseignements dont nous disposons actuellement. Le calcul de l'impôt et des taxes repose dans bien des cas sur l'interprétation judicieuse des règles et règlements fiscaux. Nos déclarations de revenus sont susceptibles de faire l'objet d'audits qui pourraient modifier considérablement les montants des actifs et passifs d'impôt exigible et différé et des provisions, et qui pourraient, dans certains cas, entraîner l'imputation d'intérêts et de pénalités.

Issue des procédures

L'issue de l'ensemble des poursuites et réclamations intentées contre la Société, y compris celle des cas précités, dépend de leur règlement futur, notamment des incertitudes inhérentes aux litiges. Il nous est impossible de prédire l'issue ou l'ampleur des actions intentées en raison de divers facteurs et incertitudes en jeu dans le processus juridique. À la lumière de l'information dont nous disposons actuellement, nous sommes d'avis qu'il n'est pas probable que le règlement final de ces poursuites et réclamations, prises séparément ou dans leur ensemble, ait une incidence défavorable significative sur nos activités, nos résultats financiers ou notre situation financière. Si l'éventualité de notre responsabilité à l'égard des poursuites intentées contre nous devient probable, nous comptabiliserons une provision dans la période au cours de laquelle le changement d'éventualité surviendrait, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur les états consolidés du résultat net ou les états consolidés de la situation financière.

NOTE 19 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel**

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Débiteurs	75	155
Stocks	5	79
Autres actifs courants	(45)	(22)
Créditeurs et charges à payer	(105)	(261)
Passifs sur contrat et autres passifs	57	28
Total de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	(13)	(21)

Dépenses d'investissement

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Dépenses d'investissement avant le produit de la sortie	617	620
Produit de la sortie	-	(15)
Dépenses d'investissement	617	605

NOTE 20 : ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

En avril 2019, Innovation, Sciences et Développement économique Canada a annoncé les résultats de la vente aux enchères des licences de spectre de la bande de 600 MHz qui s'est tenue en mars et en avril 2019. Nous avons obtenu 52 licences de spectre de 10 MHz formées de blocs contigus et appariés dans toutes les provinces et territoires au Canada pour un coût total de 1,7 milliard de dollars. Nous prendrons possession de ces licences au cours du deuxième trimestre de 2019. Un acompte de 0,3 milliard de dollars doit être versé le 26 avril 2019 et le solde de 1,4 milliard de dollars est dû le 27 mai 2019. Nous comptabiliserons les licences de spectre en tant qu'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.